



Immunité

Il est aussi important d'agir à titre préventif afin de garder ou de renforcer son immunité. Les organes de défenses immunitaires – rate, amygdales, appendice... – sont très souvent saturés et affaiblis par la présence de métaux lourds, et leur fonctionnement en est ralenti. D'où l'importance de les évacuer de nos organes.

D'après l'expérience menée à Genève depuis 20 ans auprès de milliers de patients, les métaux lourds sont probablement responsables des perturbations liées aux infections chroniques, aux cellules cancéreuses et aux maladies auto-immunes. Les résultats obtenus auprès des malades sont sans équivoque.

Intolérances alimentaires

Les intolérances alimentaires sont très souvent causées par les métaux lourds. Ces derniers perturbent en effet le bon fonctionnement du foie et empêchent par exemple la fixation du calcium dans l'os. Les restrictions d'aliments masquent couramment une intoxication et aucun régime ne permet de les évacuer. Ceux-là, toujours présents, vont perturber, attaquer et altérer petit à petit la formule sanguine, les organes, les os et le cerveau. Éliminer des aliments ou les métaux lourds, à chacun de choisir !

La chélation naturelle des métaux lourds permet, dans la grande majorité des cas, de s'alimenter tout à fait normalement et sans restriction.

Chélation chimique : danger !

Depuis plus de 40 ans, différentes molécules chimiques, comme le DMPS, le DMSA ou l'EDTA, sont utilisées et réservées exceptionnellement en milieu hospitalier lors d'intoxications professionnelles. C'est le cas lors de saturnisme – intoxication au plomb.

Ces chélateurs chimiques furent également utilisés lors de la catastrophe de Tchernobyl dans l'urgence... et l'impuissance. Peu à peu, l'effet de la pollution des métaux lourds sur la santé a fait son chemin. Mais leurs effets secondaires dévastateurs sont très souvent passés sous silence par les professionnels pour le grand malheur des malades. Et nombreux sont les patients désespérés d'avoir fait confiance...

En effet, ces molécules chimiques ne sont pas sélectives et éliminent aussi les bons éléments (calcium, magnésium, fer...). De nom-



Les intolérances alimentaires sont très souvent causées par les métaux lourds.

breux malades se sont retrouvés très affaiblis, voire hospitalisés suite à une ou plusieurs injections. D'autres sont devenus électrosensibles, rencontrent des problèmes digestifs récurrents ou se retrouvent avec d'importants problèmes rénaux. En plus, avec ces produits, les métaux lourds ne s'évacuent pas plus rapidement qu'avec la chélation naturelle. Il est donc essentiel de n'utiliser ces chélateurs chimiques qu'en dernier recours.

Divers produits du quotidien contiennent ces chélateurs chimiques : dentifrices, crèmes solaires, mayonnaise, minéraux, collyres, produits de dentisterie, lingettes pour bébés, etc. Ils ne sont apparus que récemment avec des arguments souvent contradictoires donnés par les fabricants. Leur présence reste très floue : parfois utilisés comme agents conservateurs, parfois pour leur effet retardateur des minéraux comme dans les produits pour géraniens, mais jamais comme chélateur de métaux ! À l'instar de l'omniprésence des métaux lourds, l'augmentation de ces chélateurs dans les produits du quotidien devient elle aussi très inquiétante...

Chélation 100 % naturelles

Les recherches médicales sur les chélateurs naturels ont fortement avancé sur le sujet depuis une vingtaine d'années. Des produits ont fait leur preuve sur des milliers de malades. Ils ont l'avantage de ne pas dégrader l'état du patient, ni de l'affaiblir, bien au contraire. Cependant, qui dit chélateurs naturels ne veut pas dire que leur emploi est facile, car ce sont des poisons mortels qui sont chélatés : plomb, mercure, aluminium, baryum, étain, cadmium, arsenic, argent, titane, etc.

Les personnes expérimentées et pionnières ont des résultats probants et indiscutables auprès des bébés, des enfants et des adultes depuis plus de 20 ans. Le traitement chélateur

100 % naturel doit être personnalisé pour chaque malade. C'est un processus lent, long mais efficace. Pour déloger les métaux, les désincruster, les mobiliser et les éliminer, on peut recourir à un protocole particulier, étudié et élaboré entre la Suisse et les États-Unis il y a une vingtaine d'années.

Le traitement chélateur 100 % naturel se compose de différentes plantes et autres substances naturelles qui délogent les métaux au niveau extracellulaire, puis dans la cellule. La chélation des métaux

lourds n'est pas anodine. On ne joue pas avec les poisons !

C'est pourquoi l'automédication est fortement déconseillée. Certaines personnes se sont procuré des produits chélateurs naturels ou chimiques sur Internet ou dans divers magasins et ont subi une hospitalisation durant plusieurs semaines suite à une automédication.

Il serait souhaitable que des médecins s'engagent et collaborent dans cette démarche. Il est difficile de se rendre expert dans un monde où tout est mélangé. Il faut être très attentif à toutes les parutions médiatiques qui sont souvent hors contrôle. On ne s'invente pas spécialiste de chélation naturelle ni sur Internet, ni par la lecture de livres, ni dans des écoles de santé. Il serait souhaitable que les personnes intéressées reçoivent une formation médicale avec au moins cinq années de chimie.

Zoom sur la dépose d'amalgames

Les amalgames dentaires contiennent 50 % de mercure, de l'argent, de l'étain et du cuivre. Les plombages n'étant pas stables, la dépose d'amalgames s'avère nécessaire pour éviter une goutte-à-goutte continu de mercure.

Si les amalgames dentaires ne sont interdits ni en Europe ni dans les autres pays, néanmoins, en France, depuis (seulement) juillet 2018, ils sont interdits aux enfants en-dessous de 12 ans et aux femmes enceintes. Mais pourquoi pas interdits à tous ? En Suisse, si elle n'est pas interdite, la pose d'amalgame est quasi abandonnée.

Il est fortement déconseillé d'effectuer des déposes d'amalgames pendant la grossesse et durant toute la durée de l'allaitement, de même que toute dépollution, même avec des chélateurs naturels car les métaux mobilisés sont transmis au fœtus. Il est préférable de reporter une éventuelle dépose après la grossesse et après la période d'allaitement.

Les déposes d'amalgames ne doivent ■■■